

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION!

20
24



SOMMAIRE

Édito

- 01 Édito de Marie-Dominique Saillet, Présidente
02 - 03 Remerciements aux salarié.e.s et aux partenaires

Fonctionnement

- 04 - 05 La Fondation en dates
06 - 07 La Fondation en chiffres
08 - 09 Services et hébergements

Réalisations 2024

- 10 - 11 La Fondation en images
12 - 13 Réalisations Secteur 1
14 - 15 Belle histoire
16 - 17 Réalisations Secteur 2
18 - 19 Belle histoire
20 - 21 Réalisations Secteur 3
22 - 23 Belles histoires
24 Réalisations Le Siège social
25 Réalisations Un Chez-soi d'abord
26 - 27 Belle histoire

Les faits marquants 2024

- 28 - 29 La Fondation en images
30 - 31 Les 3 faits marquants
Une année d'avancée pour l'emploi dans le social et médico-social
La réorganisation du siège social
Le développement malgré des incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

Nouveaux projets et réussites 2024

- 32 - 33 La Fondation en images
34 - 35 La reconnaissance de la qualité de l'accompagnement au C.H.R.S, au CSAPA, aux M.E.C.S. La Guitare et Villa Marie-Ange
36 Des résultats probants dans la lutte contre le mal logement
37 La journée du logement de l'ULAM
38 Des réussites du domaine Asile/Insertion
39 Bilan de l'action COACH emploi/logement
40 L'extension des actions Appui Intensif Emploi et Séniors
41 L'action emploi Ukraine : clap de fin
42 Villages emplois, deux éditions réussies
43 Coopération Université/Fondation : l'expérimentation du mandat numérique en matière d'activation d'une prestation sociale
44 - 45 L'accueil des enfants de 3 ans et la réorganisation du domaine de l'Enfance
46 - 47 Premières récoltes à la Trinité
48 - 49 Une année de développement du mécénat et de la générosité
50 - 51 La Fondation en images
52 - 53 Perspectives 2025
54 - 55 États financiers
56 - 57 Le Conseil d'administration / La CASAB
58 - 59 Nos principes fondateurs et nos axes stratégiques

REMERCIEMENTS AUX CONTRIBUTEURS

Élaboration des contenus

- Caroline Poggi-Maudet**, Directrice générale
Basile Amelete, Directeur du secteur Accès à l'emploi
Jean-Luc Doglio, Directeur administratif et financier
Damien Francheteau, Directeur du secteur Enfance-Jeunesse-Familles
Carole Gardenat, Directrice de l'immobilier
Zeina Zarif-Braye, Directrice du secteur Accompagnement social et médico-social
Liliane Louamba et Moufida Bouzazi, Assistantes de la Directrice générale
Elsa Guigo, Responsable de la communication et de la levée de fonds

Graphisme et illustrations

- Constance Pascal**, Graphiste

Impression

- Imprimerie Massena

Plusieurs événements ont marqué l'année 2024,

parmi eux, celui de l'octroi du « Ségur pour tous », dont 40 % des salariés de la Fondation étaient exclus.

Cette mesure juste et pour laquelle la Fondation s'est toujours battue a été décidée par l'Etat en juin 2024 avec rétroactivité en janvier. Si cette décision de l'Etat s'impose à nous en tant qu'employeur, nous n'avons reçu que partiellement les fonds de la part de nos financeurs et cela rend notre situation financière compliquée.

Des nouvelles actions ont vu le jour en 2024, ou se sont développées pour mieux répondre aux besoins des personnes en précarité : une antenne de prévention des expulsions s'est créée à l'ouest du département, notre halte de nuit Bruno Dubouloz est bien ouverte tout au long de l'année, la précarité pour les personnes à la rue ne disparaissant pas l'été.

Nous accueillons désormais au domaine de la Trinité des enfants placés au titre de la Protection de l'Enfance à partir de 3 ans : nouveau public, nouveaux besoins et nouveaux métiers dans la Fondation.

Les incertitudes grandissantes dans notre environnement, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, viennent nous frapper de plein fouet et nous devons adapter nos actions en anticipant les baisses de financement, tout en restant fidèles à nos valeurs.

Malgré cette ambiance morose, voire anxiogène, nous devons apprécier les réussites accomplies cette année : l'ambition récompensée pour nos publics, nos petites et grandes victoires qui nous rappellent pourquoi nous œuvrons tous en complémentarité : des jeunes qui quittent la Fondation avec un travail, un logement. Des personnes qui réussissent leur permis de conduire et sont redynamisées dans leur recherche d'emploi.

Des sans-abri qui recréent du lien en venant travailler à la Ressourcerie. Des demandeurs d'asile qui s'intègrent dans les vallées et proposent leur service bénévole aux mairies.

Autant de réussites qui nous aident à changer les représentations sur les personnes vulnérables et renforcent la pertinence de nos actions. Dans un monde qui vacille, nous devons continuer à agir, sans nous résigner en gardant la force du professionnalisme, de l'optimisme et de l'innovation qui nous nourrit depuis plus d'un siècle, afin de lutter contre la fatalité de l'exclusion.



Marie-Dominique Saillet,
Présidente

129 salarié.e.s
418 logements
13,9 M€ Budget 2024

Secteur 1 Accompagnement social et médico-social

Lou Pantaï
TIERS-LIEU ALIMENTAIRE
ET DURABLE

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

ASILE / INSERTION



Audrey Bouillez
Responsable d'activités



Zeina Zarif-Braye
Directrice de secteur

SANTÉ / ADDICTIONS



Alexandre Chenaouy
Responsable d'activités



FLASH EMPLOI
Annie Volant
Coordinatrice



Elsa Limbert
Responsable d'activités



UNITÉ ASILE
Benedetta Cammarata
Coordinatrice



UNITÉ INSERTION
Hristina Damyanova-Gaydarski
Coordinatrice



PLATEFORME EN ADDICTOLOGIE
Guillaume Ozenda
Coordonateur



ACT
Giuliano Mazzafera
Coordonateur



FLASH EMPLOI
Alam Trabelsi
Coordinatrice



ESPO
Mélina Maalej
Coordinatrice

HÉBERGEMENT / LOGEMENT



UNITÉ HÉBERGEMENT
Jean-Louis Bee
Chef de service



Alexandre Richon
Responsable d'activités



HALTE DE NUIT
BRUNO DUBOULOZ
Elodie Jonard
Coordinatrice



ULAM / OUEST
Wilfred Trova
Coordonateur



ULAM / EST
Amandine Fabre
Coordinatrice



89 logements



GCSMS UN CHEZ-SOI D'ABORD
FONDATION DE NICE / ISATIS CENTRE
HOSPITALIER SAINTE-MARIE

Delphine Crépin
Directrice

Conseil d'administration



Marie-Dominique Saillet
Présidente



DIRECTION GÉNÉRALE
Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale

Siège social



RESSOURCES HUMAINES
Nathalie Guerini
Directrice



COMMUNICATION ET LEVÉE DE FONDS
Elsa Guigo
Responsable



RESSOURCES HUMAINES
Morgane Lamarine
Responsable Paie



RESSOURCES HUMAINES
Kenza Mehdid
Responsable RH



DIRECTION
ADMINISTRATIVE
Jean-Louis
Dir



DIRECTION
ADMINISTRATIVE
Sadia
Responsable
et fin



Publics
accompagnés

Personnes isolées,
jeunes, enfants p

Secteur 2
Accès à l'emploi

INCLUSION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Basile Amelete
Directeur de secteur



Nicolas Braye
Responsable d'activités
Plateforme mobilité



LA RESSOURCERIE
Matthieu Giorgioni
Coordinateur

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

161 salarié.e.s
7,8 M€ Budget 2024



FLASH EMPLOI
Fairouz Aït-Ali
Coordinatrice



Stéphane Poggi
Responsable d'activités
Objectif Emploi
Travailleurs Handicapés
Plateforme Emploi

RELATION ENTREPRISES



CAP ENTREPRISE
Julien Champion
Coordinateur



CAP ENTREPRISE
Karine Madkouri
Coordinatrice

Secteur 3
Enfance - Jeunesse - Familles

146 salarié.e.s
75 logements
9,7 M€ Budget 2024

ENFANCE



Kamel Naghmouchi
Responsable d'activités



PLACEMENT À DOMICILE
LIEU RESSOURCES
Christel Daburon
Coordinatrice



M.E.C.S LES CERISIERS
Justine Charabot
Coordinatrice



M.E.C.S LA TRINITE
Marianne Rigante
Coordinatrice



Damien Francheteau
Directeur de secteur
Réfèrent cellule écoute diversité



SERVICES GÉNÉRAUX
INTERNATS
Cathy Billi
Cheffe de service



PELICAN
SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT
À LA PARENTALITÉ
Soraya Ben Messaoud
Coordinatrice



ACTION ÉDUCATIVE
À DOMICILE
Laure Portier
Coordinatrice



Guillaume Castejon
Responsable d'activités

JEUNESSE



MINEURS NON
ACCOMPAGNÉS
Elisa Antico
Coordinatrice



INTERNAT VILLA
MARIE-ANGE
Virginia Renvoyer
Coordinatrice



PLATEFORME DE
SERVICES JEUNES
Pierre-Yves Esland
Coordinateur



INTERNAT LA GUITARE
Sahara Loiseau
Coordinatrice



DIRECTION DE L'IMMOBILIER
Carole Gardenat
Directrice



DIRECTION DE L'IMMOBILIER
Laura Filippi-lerano
Coordinatrice gestion locative



DIRECTION DE L'IMMOBILIER
Franck Schneider
Coordinateur technique

és

, familles,
placés...

CTION
VE ET FINANCIÈRE
uc Doglio
ecteur

ECTION
VE ET FINANCIÈRE
ia Loffi
e administrative
ancière

oi
SÉNIORS
ls
e

EMPLOI
bridance
linatrice

EMPLOI
bridance
linatrice

EMPLOI
bridance
linatrice

CTION
VE ET FINANCIÈRE
uc Doglio
ecteur

ECTION
VE ET FINANCIÈRE
ia Loffi
e administrative
ancière

REMERCIEMENTS

La Fondation remercie l'ensemble des salariés-ées, stagiaires, bénévoles pour leur implication en 2024 dans nos missions de solidarité auprès de publics jeunes et adultes en situation de précarité, vulnérables. Cultiver ensemble une vision du monde avec un idéal d'entraide est ce qui nous réunit dans un environnement parfois hostile, avec des moyens souvent limités mais beaucoup d'envie et de créativité. Faisons confiance à la force de notre collectif pour continuer à offrir de l'espoir aux publics invisibles que nous accompagnons au quotidien avec fierté.

Ensemble, refusons la fatalité de l'exclusion !

La Fondation de Nice inscrit son action au cœur d'un réseau d'associations et de fédérations professionnelles

Actif Azur, ADSEA 06, AGIS 06, ADEPAPE06, Agence du Don en Nature (ADN), ALC, Association Mob'in Paca, Association Reconnect, Association régionale des Ressourceries (PACA), Association nationale des Maisons d'enfants à caractère social (ANMECS), Association nationale du développement des épicerie solidaires (ANDES), Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP), Association Régionale de Coordination en Addictologie (ARCA Sud Délégation 06), Association nationale des Maisons d'enfants à caractère social (ANMECS), Banque alimentaire des Alpes-Maritimes, Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (CNAEMO), Club égalité, Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES), Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES Alpes-Maritimes), Coordination nationale des réseaux de microstructures (CNRMS), Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Fédération des acteurs de la solidarité (PACA Corse), Fédération Santé & Habitat, Fédération Addiction, Fédération des centres de réadaptation pour personnes handicapées (FAGERH), Fédération nationale de administrateurs Ad Hoc (FENAAH), Forum Jorge François, Galice, Groupement national des dirigeants d'associations du secteur éducatif, social et médico-social, Hetis, Inter-secours Nice (ISN), Isatis, La clé solidaire, La main tendue, La Passerelle, La Vape du cœur, Logis Jeunes Provence, Montjoye, Nexem, Nice Bénévolat, Réseau migrants et migrantes / coordination 06, Réseau Parents06 Santé mentale France, Samu social Croix-Rouge, Samu social La Mutualité, SIA006, Solinum06, Un Chez soi d'abord France, Union régionale des organismes de formation (UROF) Union pour l'entreprise 06, URIOPSS (PACA et Corse).

Remerciements financeurs

La Fondation remercie ses financeurs pour leur confiance renouvelée en ce qui concerne nos activités d'utilité sociale et médico-sociale menées au profit des personnes en situation de précarité au premier rang desquels les services de l'Etat (Agence régionale de santé, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), le département des Alpes-Maritimes, le Fonds social Européen, la Métropole Nice Côte d'Azur, la ville de Nice et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Caisse des Allocations familiales des Alpes-Maritimes et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Nous remercions également tous nos partenaires privés, fournisseurs, donateurs pour leur soutien continu qui nous a permis d'assurer le maintien et le développement de diverses actions de solidarité y compris en situation d'urgence.

Nous les assurons de notre engagement au service des plus démunis avec sérieux et conviction.



QUI SOMMES-NOUS ?

PLUS D'UN SIÈCLE D'HISTOIRE ET D' ACTIONS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Appelée Patronage Saint-Pierre à sa création en 1874, puis Association du Patronage Saint-Pierre en 1903 lors de sa déclaration, reconnue d'utilité publique en 1965, elle devient en 2007 Fondation du Patronage Saint-Pierre Actes avant de prendre en 2016 sa dénomination actuelle de Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes.

Au travers de la Fondation se prolonge encore aujourd'hui une part de l'œuvre fondée à Turin en 1848 par Don Bosco en faveur de la jeunesse en difficulté.

En mouvement constant, la Fondation de Nice a toujours eu l'ambition de développer ses actions sur le territoire des Alpes-Maritimes pour mieux répondre aux nouveaux enjeux sociétaux : protection de l'enfance, crise économique, toxicomanie et maladies invalidantes, migrations, développement durable...

Du Patronage à la Fondation

- **1874** Création du Patronage Saint-Pierre, institution œuvrant à la protection de l'Enfance en danger
- **1903** Création de l'association Patronage Saint-Pierre (PSP)
- **1965** L'association Patronage Saint-Pierre devient ainsi une association socio-éducative laïque reconnue d'utilité publique.
- **1970-75** La seconde Maison de l'Oncle Paul
- **2007** L'association du Patronage Saint-Pierre Actes devient Fondation
- **2014** Label Diversité délivré par l'Afnor
- **2020** Agrément "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Aider les plus vulnérables

- **1971** Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale
- **1997** Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
- **2004** Halte de nuit Bruno Dubouloz
- **2006** Appartements de coordination thérapeutique (ACT)
- **2010** Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
(le service a démarré en 1997 sous le nom de Centre de soins spécialisés toxicomanie)
- **2011** Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Pérenne
- **2014** Retour à l'Emploi Progressif et d'Insertion Sociale avec les Entreprises Solidaires
- **2016** Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (et Service Migrants)
- **2019** Un chez soi d'abord à Nice (GCSMS avec l'association Isatis et l'association hospitalière Isatis)
- **2021** ULAM
- **2022** Centre Provisoire d'Hébergement

L'histoire de la Fondation continue à s'écrire dans un refus toujours affirmé de la fatalité de l'exclusion et le partage des valeurs de solidarité et de respect de la dignité incontestable de tout être humain.

L'emploi d'abord

- **1997** Cap Entreprise
- **2011** Établissement et service de pré-orientation
- **2016** Flash Emploi
- **2016** La Ressourcerie (le service a démarré en 1983 sous le nom de Multiservices AAVA du CHRS)
- **2016** Auto-école sociale (action existante dès les années 90)
- **2018** Dynamique Emploi Sénior
- **2019** Entreprise d'insertion
- **2019** Equipe Mobile Emploi
- **2019** Plateforme emploi
- **2020** Action éco-énergie
- **2021** Objectif Emploi Travailleurs handicapés
- **2022** Premières heures en chantier
- **2025** Propuls'emploi (Appui Intensif Emploi)

Protéger l'enfance et la jeunesse

- **1977** Ouverture du centre d'action éducative de la Guitare (jeunes adolescents)
- **1993** Maison de l'Enfance de la Trinité
- **1997** PELICAN
- **2004** Aide Educative à Domicile
- **2007** Villa Marie-Ange accueillant des adolescentes
- **2011** Soutien et Accompagnement à la Parentalité
- **2015** Le Placement à Domicile
- **2015** Lieu Ressources
- **2018** Plateforme de services Jeunes
- **2019** Mineurs non-accompagnés
- **2024** Maison d'enfants à caractère social Les Cerisiers

Agir

- **2015** Solid'Actes, épicerie solidaire
- **2019** Lou Pantäi, jardin solidaire
- **2023** Lou Pantäi devient un Tiers-lieu alimentaire et durable (jardin, épicerie solidaire) et s'installe à la Trinité
- **2022 – 2024** Action Ukraine (hébergement et emploi)

Un indicateur est un marqueur.

Il doit nous renseigner sur notre évolution, susciter des analyses.

Il doit être fiable, simple, pertinent et refléter les variations de ce qu'il est censé mesurer. Nous avons défini des indicateurs que nous évaluons au fil des années.

Que nous disent-ils ?

2024 par rapport à 2023

Logements _____

+15,02%

Budget _____

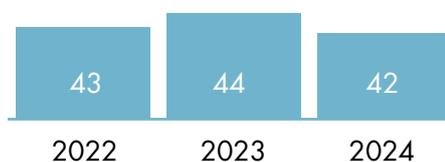
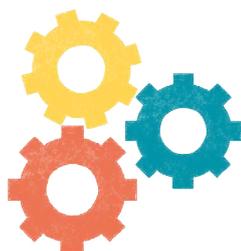
+1,6%

Collaborateur.rices _____

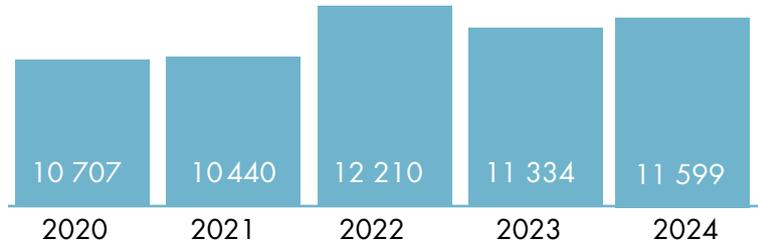
- 5%

L'arrêt de plusieurs actions (accompagnement des Ukrainiens...) et la suppression de plusieurs postes pour permettre le versement du Ségur au secteur accès à l'emploi expliquent cette diminution.

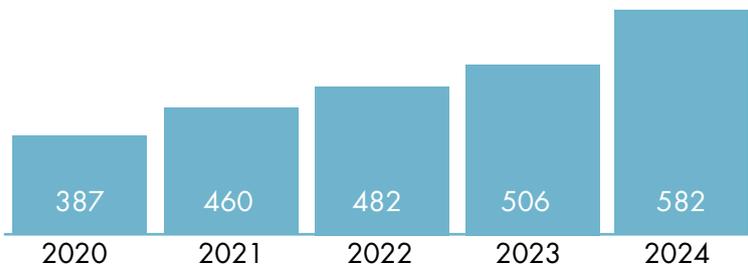
Nombre de services et établissements



Nombre de personnes accompagnées



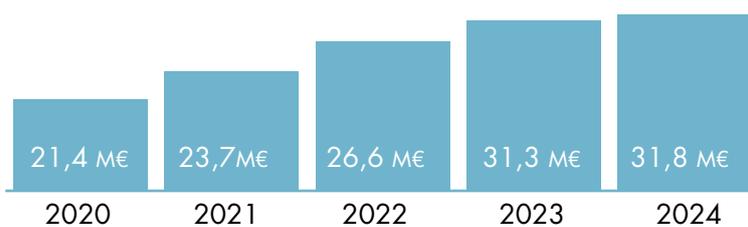
Nombre de logements



Nombre de collaborateur-ric-e-s / *Equivalent temps plein



Budget



Les services de la Fondation exercent leur activité sur **28 sites** distincts (au 31.12.2024).

14 sites sont propriétés de la Fondation de Nice.

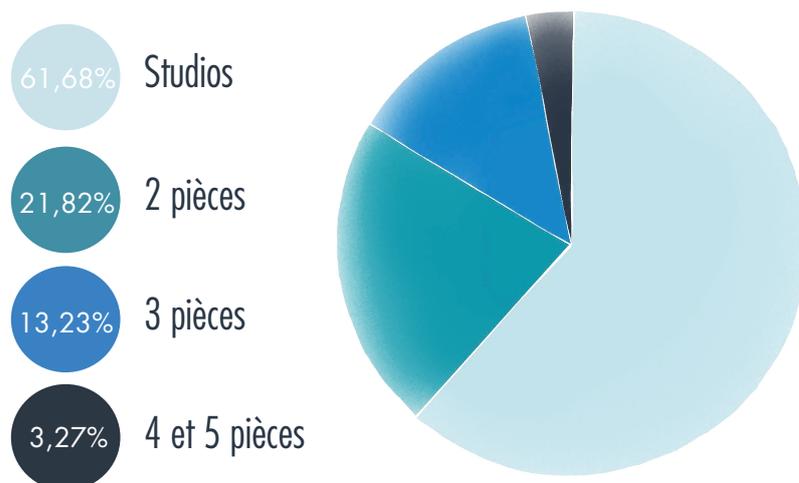
Grâce à sa direction de l'immobilier, fonction support pour la captation et la gestion administrative et technique de son parc immobilier, elle gère **503 logements et 79 chambres**, mis à disposition des services au 31 décembre 2024, ce qui lui permet d'héberger des jeunes, des personnes isolées et des familles en situation de vulnérabilité principalement à Nice mais aussi dans le haut et moyen pays.

418 pour le secteur Accompagnement social et médico-social

75 pour le secteur Enfance Jeunesse Familles

89 pour le dispositif Un chez soi d'abord Nice

Parmi ces **582 logements**, la Fondation est propriétaire de **58 logements**.



La répartition géographique des hébergements gérés par la Fondation a très largement évolué ces dernières années. De nouvelles communes ont été investies à la suite du développement de l'implantation du domaine d'activité Asile/Insertion dans les vallées.

La Ville de Nice représente désormais **71,48%** des hébergements

les communes du moyen et haut-pays **25,43 %**

et les communes littorales **3,09 %**





Journée de la solidarité à la Ressourcerie,
15.10.2024



Participation des jeunes filles et éducateurs au défilé Solimode,
18.10.2024



Collecte de jouets, AnimaNice Costanzo,
10.12.2024



Instant zen à la Maison de l'Enfance



Distribution de jouets aux enfants du Domaine de l'Enfance
par le footballeur Melvin Bard,
18.12.2024



Participation de Basile Amelete à une conférence sur l'attractivité,
Nice-Matin,
22.04.2024

RÉALISATIONS 2024



Participation des enfants du Domaine de l'Enfance au Noël des Enfants de Frankie, Décembre 2024



Ambiance festive aux Cerisiers



Animation Halloween par l'Épicerie solidaire et collecte, 30.10.2024



Journée de solidarité à Lou Pantai, Printemps 2024



Journée mondiale des réfugiés, 26.06.2024



Création par les personnes accompagnées par l'équipe ACT

Secteur 1 Accompagnement social et médico-social

Ce secteur se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. **418 logements** sur le littoral et dans l'arrière-pays, ont été supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, de maintien dans le logement et d'accompagnement social global.



Personnes accompagnées **2 356**

129 Salarié·e·s

Budget : **13,9 millions d'euros**

Les publics accompagnés

- Personnes sans domicile stable
- Personnes cumulant d'importantes difficultés sociales, isolées ou en famille
- Personnes atteintes du VIH, de maladies invalidantes et/ou en situation de handicap
- Usagers de drogues et personnes ayant toutes formes d'addiction
- Personnes en demande d'asile et bénéficiaires de la protection internationale
- Personnes placées sous-main de justice

Domaines d'activités stratégiques du secteur

Asile / Insertion

- Accompagnement, mise à l'abri et hébergement des demandeurs d'asile durant leur procédure (CADA, HUDA P)
- Accompagnement et hébergement des bénéficiaires de la protection internationale dans leurs démarches d'insertion par l'emploi et le logement (CPH, Cohabitations solidaires, DAI BPI)

Hébergement / Logement

- Mise à l'abri temporaire des personnes sans domicile stable (Halte de nuit)
- Accompagnement et hébergement des personnes en situation de grande vulnérabilité (CHRS)
- Accompagnement des personnes dans l'accès et le maintien dans le logement (ULAM)

Santé / Addictions

- Accueil et accompagnement à la réduction des risques pour les personnes en situation d'addiction, à travers des permanences collectives, des rencontres individuelles, des maraudes et une mise en activité (CAARUD)
- Accueil, accompagnement social et médical pour les personnes en situation d'addiction s'inscrivant dans une démarche de soin (CSAPA)
- Hébergement et accompagnement médico-social de personnes atteintes de maladies dégénératives et invalidantes (ACT)

Lou Pantaiï, Tiers Lieu Alimentaire et Durable

- Accueil et mise en activité des personnes dans un jardin solidaire et une épicerie solidaire, autour de thématiques liées à la précarité alimentaire et à l'écocitoyenneté

Santé / Addictions



7 680 Kits distribués
 692 Personnes accompagnées par le CAARUD
 191 Maraudes et 2 246 Contacts
 51 Personnes hébergées en ACT
 348 Personnes accompagnées par le CSAPA

Hébergement / Logement



2 828 Visites à domicile
 16 290 Nuitées
 711 Personnes accompagnées CHRS*/HDN*
 615 Ménages/situations suivis ULAM*

Asile / Insertion



953 Personnes accompagnées
 46 Nationalités représentées au sein du public accompagné
 18 Communes du département investies dans l'accueil

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
HUDA P : L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Pérenne
CPH Centre Provisoire d'Hébergement Radia Abib
DAI BPI : Dispositif d'accompagnement et d'insertion de bénéficiaires de la protection internationale
HDN : Halte de Nuit
CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
ULAM : Unité logement d'Accompagnement mobile
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues
CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
ACT : Appartements de coordination thérapeutique

RÉALISATIONS

BELLES HISTOIRES

L'unité logement accompagnement mobile intervient dans une logique d'aller-vers, avec des équipes pluridisciplinaires auprès des ménages mal logés en vue de leur permettre d'accéder ou de se maintenir dans un logement durable, ce sont trois dispositifs en lien avec le logement ; des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL), des mesures d'action pour les difficultés locatives (APDL), et le service de prévention des expulsions locatives (SPEL).

En 2024, ce sont 615 ménages qui ont été accompagnés

Expulsion évitée et relogement : un nouveau départ pour Armand

Décembre 2022



Armand est âgé de 77 ans, veuf sans revenu et en procédure d'expulsion pour dette locative et vente du logement. Une mesure ASLL Maintien est mise en place à la demande du CCAS de Nice. Le service observe rapidement qu'aucun droit n'a été ouvert pour Monsieur. Il s'est retrouvé sans revenus après le décès de sa femme qu'il a accompagnée. Il est décrit comme quelqu'un de vulnérable, en difficulté pour réaliser des démarches par lui-même.

Janvier 2023



Les premières démarches sont mises en œuvre par l'équipe en accord avec Armand. De fait le service l'a accompagné dans la réalisation d'une demande de retraite et d'obtention de pension de réversion pour sa défunte femme.

Février 2023



Armand a pu percevoir l'ASPA* et la pension de réversion.

Son accompagnement continue avec des rdvs et des visites à domicile.

Mai - juin 2023



Du fait de l'obtention de ressources mensuelles, il peut reprendre le paiement de son loyer. Les APL** ont pu être remises en place.

En parallèle, il a pu ouvrir droit à la CSS*** et a donc pu réengager un parcours de soin. Également, dans le cadre de la procédure d'expulsion, le service a accompagné Monsieur vers l'obtention d'une aide juridictionnelle pour qu'il soit représenté d'un avocat lors de l'audience d'expulsion.

Enfin, et dans l'objectif d'éviter à Armand une expulsion sèche, le service a réalisé l'instruction d'un dossier SIAO, et la création de la demande de logement social.

Été 2023



Du fait de la reprise du paiement du loyer, des négociations menées avec l'avocate de Armand, sont engagées avec l'agence immobilière, la propriétaire et l'avocate de la propriétaire afin d'évaluer les possibilités de négociation autour de cette situation. L'abandon de la dette est conclue sous réserve d'un relogement rapide.

Été 2023

Étant en dette locative, il n'a jamais osé faire de demandes en lien avec des problématiques au sein du logement.

Du fait de notre accompagnement et de la reprise d'un paiement, des travaux sont engagés dans le logement pour des problèmes liés à une inondation et à une absence de cumul depuis plusieurs mois. Les travaux sont réalisés en fin d'année 2023.



Fin 2023



L'accompagnement de Monsieur se termine bientôt.
L'équipe de l'ULAM sollicite l'accord des financeurs pour le continuer dans le cadre d'une mesure APDL afin d'éviter des ruptures dans la dynamique enclenchée.

Février 2024

Bonne nouvelle !
Un relogement est proposé.
Armand s'empresse même si le logement est au 5ème étage sans ascenseur.
Malgré cette difficulté il a maintenu son souhait d'intégrer ce logement.
Le dossier est complété et transmis au bailleur.



Mars - Avril 2024



Une nouvelle négociation s'impose avec l'agence immobilière et la propriétaire car des travaux dans le nouveau logement sont nécessaires.
Dans le même temps, il se voit officiellement attribué le logement.

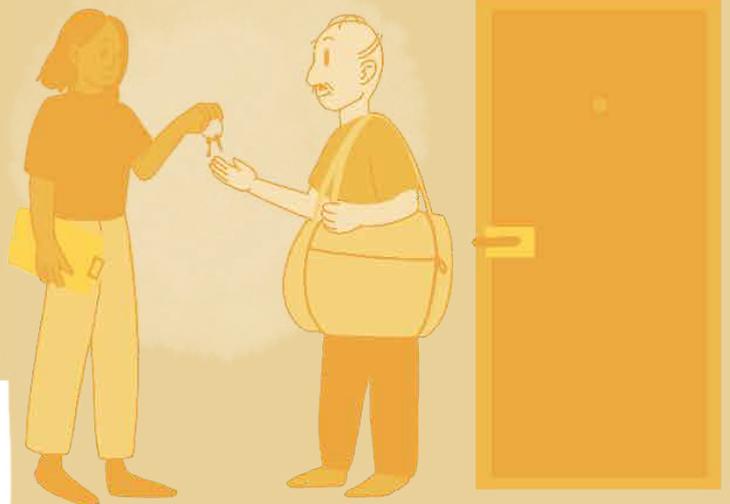
Le maintien de l'accompagnement est confirmé dans l'attente de l'entrée dans le logement.
La date d'entrée dans le nouveau logement est régulièrement reportée obligeant l'équipe à négocier à plusieurs reprises avec l'agence immobilière.

Juin 2024 -
Janvier 2025



Armand intègre enfin son nouveau logement et bénéficie d'un accompagnement adapté.
L'équipe de l'ULAM réalise l'état des lieux de sortie ainsi que le rendu des clés de l'ancien logement.
L'abandon de la dette par la propriétaire et de non-recours est attestée.
Il est enfin chez-lui !

Janvier 2025



- * allocation de solidarité aux personnes âgées
- ** aide personnelle au logement
- *** Complémentaire santé solidaire

Secteur 2 Accès à l'emploi

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de « **l'emploi d'abord, pour tous et sans condition** », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.



Personnes accompagnées **7376**
161 Salarié·e·s (dont **28** CDDI)
Budget : **7,8 million d'euros**

Les publics accompagnés

- Allocataires du RSA
- Jeunes majeur·e·s
- Chercheurs d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique
- Détenus à la maison d'arrêt de Nice
- Publics accompagnés au CHRS
- Bénéficiaires de la protection internationale et déplacés de guerre Ukrainiens
- Participants du Plie Nice Côte d'Azur
- Ménages en situation ou risque de précarité énergétique
- Personnes sans domicile stable
- Personnes en situation de handicap

Domaines d'activités stratégiques du secteur

Relation entreprises :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation directes offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Objectif Emploi Travailleurs Handicapés, Equipe Emploi Ukraine*, Plateforme emploi)

Inclusion par l'activité économique :

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre bâtiment (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières heures en chantier)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (projet COACH : co.construire l'Accompagnement complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Favoriser la mobilité inclusive et solidaire grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

Accompagnement vers l'emploi

- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA et demandeurs d'emploi longue durée (Flash emploi, Propuls' emploi ex-AIE, Dynamique emploi seniors, plateforme emploi)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (établissement et service de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie*

* Jusqu'en décembre 2024

Accompagnement vers l'emploi



Auto-école

99 Élèves suivis

69 Codes obtenus

37 Permis obtenus

70% De réussite pour le code

37% De réussite pour le permis

Flash Emploi

3 616 Personnes accompagnées

888 Sorties en emploi ou formation

Inclusion par l'activité économique IAE



96 Personnes accompagnées sur 4 dispositifs** (EI, ACI, PHC, AAVA)

54 Personnes sorties dont 43% en emploi et/ou en formation

73 Tonnes de déchets objets et meubles destinés au rebut collectées

26 466 Objets vendus soit plus de 25 tonnes

300 Ménages orientés sur le dispositif éco-énergie

Entreprises



1 301 Accompagnements

1 146 Mise en relations BRSA* avec Entreprises

1 076 Offres d'emploi captées

275 Sorties en emploi durables validées et/ou formation

4 758 Interventions en entreprises

458 Nouvelles entreprises partenaires

*BRSA : Bénéficiaires RSA

** EI : entreprise d'insertion

ACI : Atelier Chantier d'Insertion

PHC : Premières heures chantier

AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

RÉALISATIONS

BELLES HISTOIRES

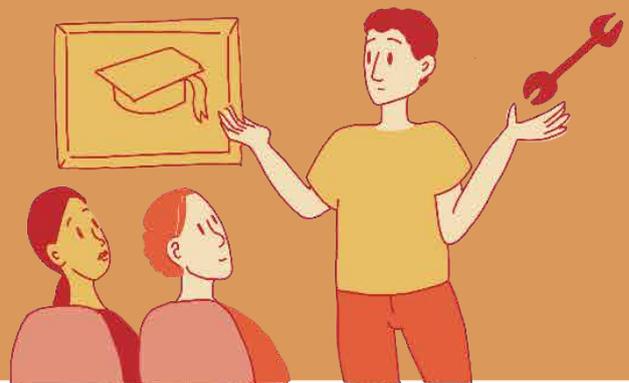
Flash Emploi est un service qui a pour objectif la mise en oeuvre d'un suivi dynamique, orienté vers l'emploi des nouveaux entrants dans le RSA, mis en place par le Département des Alpes-Maritimes. Le projet est cofinancé par l'Union européenne. D'une durée de quatre mois, l'accompagnement est axé sur la reprise d'emploi dans l'objectif d'une sortie rapide du dispositif RSA. Les bénéficiaires sont reçus une fois par semaine individuellement ou dans le cadre d'un atelier collectif. En 2024, 3 616 personnes ont été accompagnées à l'échelle du département dont 888 sorties en emploi ou formation.

Une motivation à toute épreuve



Originaire d'Iran, Baran a un statut réfugié quand il arrive en France en 2022, il a dormi à l'Accueil de Nuit de Nice pendant plusieurs mois, et cherchait à accéder à un logement autonome. Il bénéficie d'un accompagnement au CHU de Nice pour ses démarches de santé et d'un accompagnement social.

Il a un niveau BAC + 2 obtenu en Iran en 2010 et un cursus à l'Université en 2013 toujours en Iran. Il était spécialisé dans la réparation d'ascenseur. Mais finalement, il a principalement exercé comme professeur d'anglais en Iran. Il parle l'anglais et le persan couramment, il a appris le français depuis son arrivée et a un niveau intermédiaire.



Janvier 2024

Il est orienté vers l'accompagnement Flash Emploi avec un récépissé de carte de séjour et autorisation de travailler. Baran dispose désormais d'un logement et du permis de conduire mais il se déplace à vélo. Sa motivation est incroyable, il est prêt à tout accepter tant qu'on lui donne sa chance.



Dès son premier rdv avec l'équipe de Flash, nous avons refait ensemble des CV, et avons postulé avec Baran sur une multitude d'offres : livreur, employé libre-service, vendeur, serveur. Il a des rdvs d'une heure chaque semaine durant lesquels il a été accompagné pour postuler à des offres, effectuer des recherches et s'inscrire sur des sites. Il a également participé à des ateliers afin d'avoir des conseils sur sa posture, comment mener un entretien...



Très vite les réponses négatives s'accumulent, il est refusé systématiquement sans explications précises de la part de certains employeurs malgré nos demandes : « pas assez d'expérience, le profil ne correspond pas ».

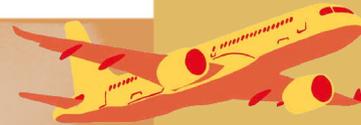


14 janvier 2024

Nous proposons à Baran d'aller sans inscription au "culot" à un recrutement organisé par France Travail, la veille de la session. Il n'y avait plus de possibilité de s'inscrire, ils ne demandaient pas de CV, nous envoyons tout de même un mail par correction pour expliquer à quel point Monsieur voulait travailler.



Sa motivation, son sérieux et son savoir-être allaient pouvoir faire la différence.



Il s'agit d'un recrutement pour travailler comme agent d'escale à l'aéroport : son point fort, l'anglais.

France Travail accepte de le faire participer à la réunion après qu'il ait insisté.

Il a réussi tous les tests et sera embauché pour toute la saison 2024. Il est ravi.

Il nous a beaucoup remerciés, et pourtant il peut être surtout fier de lui.



AÉROPORT DE NICE CÔTE D'AZUR

Octobre 2024



Baran est sorti du RSA. Il est toujours en emploi.

Son contrat se termine en novembre et il a été renouvelé pour la saison 2025 avec des perspectives CDI.



Il apprécie son activité d'agent de passage à l'aéroport ainsi que son environnement de travail. Son objectif est de consolider son poste dans un premier temps, puis d'évoluer au sein de l'aéroport.

Secteur 3 Enfance - Jeunesse - Familles

Le secteur rassemble des maisons d'enfants à caractère social, des services en milieu ouvert dans le champ de la protection de l'enfance et compte **75 logements**. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance, ainsi qu'aux jeunes adultes en situation de précarité et leurs familles.



1 867 Mineur.e.s, Majeur.e.s accompagné.e.s



158 Salarié.e.s



Budget : **9,8 millions d'euros**

Les publics accompagnés

- Mineur.e.s et jeunes majeur.e.s placée.s au titre de la protection de l'enfance
- Mineur.e.s victimes représenté.e.s dans les procédures judiciaires
- Mineur.e.s non accompagné.e.s
- Jeunes en errance
- Familles
- Parents incarcérés

Domaines d'activités stratégiques du secteur

Enfance

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre
Maison de l'Enfance de la Trinité (M.E.C.S.) : internat mixte de 20 places pour les enfants âgés de 3 à 10 ans*
Les Cerisiers (M.E.C.S.) : 18 enfants de 10 à 14 ans*
- Apporter un soutien matériel et éducatif à domicile aux enfants et à leurs familles (Placement à domicile)
- Lutter contre le décrochage scolaire (Lieu Ressources)

Jeunesse

- Assurer la mise à l'abri ainsi qu'un accompagnement au logement, à l'emploi, à la santé et à la citoyenneté de jeunes de 18 à 25 ans, en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de services jeunes) : **115 jeunes**
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés (Service MNA) : **61 jeunes de 15 à 18 ans**
- Héberger, accompagner des adolescent.e.s avec ou sans enfants et des jeunes majeur.e.s en vue de l'acquisition de leur autonomie de futur adulte responsable et citoyen
La Guitare et la Villa Marie-Ange : 2 M.E.C.S. accueillant des adolescent.e.s et jeunes majeur.e.s, et 15 appartements dans le diffus*

Service de milieu ouvert

- Apporter un soutien matériel et éducatif à domicile aux enfants et à leurs familles (Aide Educative à Domicile)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (Service Pélican d'administrateurs ad hoc)

* Maison d'enfants à caractère social.

Enfance



830 Visites à domicile
105 Enfants accompagné.e.e.s
31 Audiences au tribunal

Jeunesse



3 002 Visites à domicile
261 Jeunes accompagné.e.e.s
84 Jeunes sorti.e.s du dispositif en emploi et/ou formation
112 Jeunes sorti.e.s relogés

Milieu ouvert



761 Visites à domicile
1 501 Enfants accompagné.e.e.s
206 Audiences au tribunal
43 Parents incarcérés accompagnés
60 Parloirs médiatisés

RÉALISATIONS

BELLES HISTOIRES

La mission d'Aide Educative à Domicile concerne des familles rencontrant des difficultés avec leurs enfants mineurs. C'est une démarche d'accompagnement et d'aide aux parents et familles dans le cadre de la protection de l'enfance pour accompagner les parents et les enfants en difficultés éducatives. Une équipe pluridisciplinaire intervient auprès des membres de la famille au travers d'entretiens individuels ou familiaux, d'intervention au domicile, d'activités et de liens avec les différents acteurs (Education Nationale, santé, etc.) présents auprès de la famille dans le respect de leur rythme, histoire et culture. En 2024, ce sont 237 familles qui ont été accompagnées par le service AED.

SARAH : SÉRÉNITÉ ET ÉQUILIBRE FAMILIAL RETROUVÉS

Juin 2023



La Maison des Solidarités Départementales reçoit une information préoccupante de la part de l'école élémentaire de Sarah. Elle s'est rendue à l'école avec une trace rouge sur le visage survenue accidentellement en jouant avec son père.

En surpoids, elle a beaucoup de force et est maladroite dans les contacts physiques. Le Centre médico-psychologique a diagnostiqué une hyperactivité attentionnelle et émotionnelle chez Sarah.



Fin septembre 2023



Les objectifs de l'accompagnement :

- Accompagner les parents afin de proposer des réponses éducatives adaptées aux troubles et difficultés de leur fille
- Aider les parents à lui poser des limites, notamment concernant les écrans et son rapport au corps
- Soutenir la reprise de soins psychologiques nécessaires
- Travailler en lien avec les parents et l'école afin de préparer l'entrée au collège.

Septembre 2023 - Juin 2024

Le contact avec la famille se fait rapidement. Les parents connaissent le déroulement de ce type de mesure, ayant été déjà accompagnés pour le frère aîné.

La mesure se met vite en place pour que Sarah soit plus autonome, elle va toute seule à l'école. Les temps d'écran sont aussi diminués.

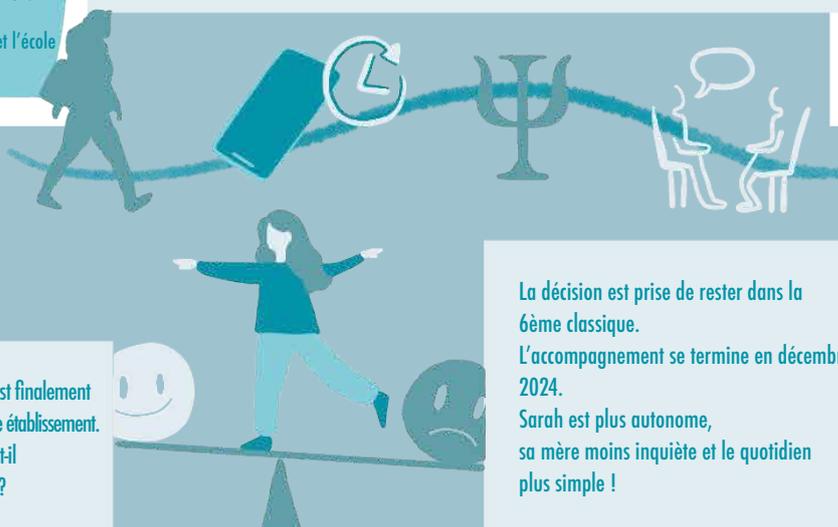
Elle est suivie par la psychiatre du CMP pour ses troubles de l'attention. Un dossier est déposé à la Maison de l'Autonomie pour une orientation scolaire adaptée. L'accompagnement de la famille est prolongé pour préparer l'entrée au collège.

Juin - Décembre 2024

L'entrée en SEGPA est refusée par manque de place. Sarah fait sa rentrée en 6ème classique. La famille est soutenue dans ce moment qui suscite des angoisses.



Une place en SEGPA est finalement proposée dans un autre établissement. Changer de collège est-il pertinent pour Sarah ?



La décision est prise de rester dans la 6ème classique. L'accompagnement se termine en décembre 2024. Sarah est plus autonome, sa mère moins inquiète et le quotidien plus simple !

LINA : LES BIENFAITS DE LA GUIDANCE ÉDUCATIVE

Janvier 2023



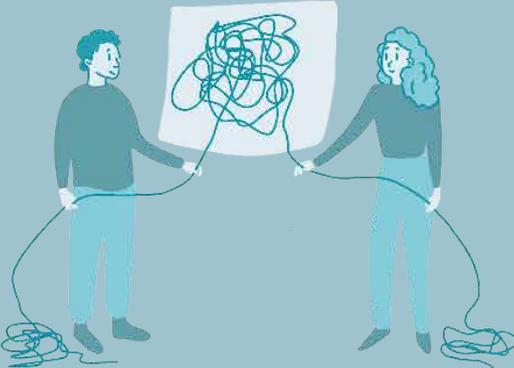
Une psychologue interpelle la Maison des Solidarités Départementales à la suite d'un entretien avec les parents de la petite Lina qui fait preuve d'opposition, de refus et de crises de colère. La mère souffre de pathologies invalidantes et le père sort d'une dépression. Ils ont repris la vie commune après une mesure d'éloignement liée à des violences conjugales. L'équilibre du couple reste fragile et ils souhaitent être soutenus dans leur parentalité.

Mars 2023

Les objectifs :

- Conseiller les parents dans leur fonction parentale et la prise en charge de Lina.
- Les accompagner dans le maintien de règles cohérentes et stables
- Définir avec eux leurs rôles et la place de chacun.

Mars à décembre 2023



Le travail d'accompagnement se concentre sur le couple parental très fragile. Des rencontres individuelles de chaque parent permettent de travailler sur les difficultés de communication qui augmentent les tensions.

La maman de Lina apprend à surveiller sans toujours s'inquiéter. Les conflits réguliers lors de repas s'apaisent. L'accompagnement est renouvelé car le travail est amorcé mais pas terminé.



Lina mange dorénavant seule devant la télé. Elle s'apaise et les refus de nourriture cessent. La famille collabore et participe.

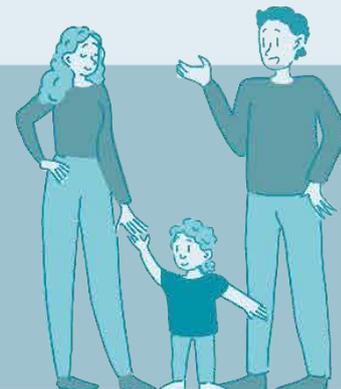
Décembre 2023 - Juin 2024



Ces 6 mois d'accompagnement se concentrent sur la guidance éducative des deux parents dans le quotidien : organisation la veille au soir pour éviter les retards à l'école le matin mais aussi communication avec l'école, donner un cadre à Lina, savoir s'adapter aux changements. Les progrès justifient une demande de renouvellement pour aller vers plus de soutien et de cohérence parentale.

Juin - Décembre 2024

Le travail continue, axé sur les temps de partage de la famille (sorties extérieures, activités). La communication s'améliore au sein du couple. Les tensions se réduisent, l'équilibre familial est retrouvé. La mesure prend fin !



RÉALISATIONS

LE SIÈGE SOCIAL, DES EXPERTS GARANTS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le Siège social regroupe les fonctions **supports** de la Fondation. Il assiste les services dans leurs actes de gestion quotidiens et s'assure du respect des procédures en vigueur et de la veille réglementaire.

Ressources humaines

467 salarié.e.s / 444,01 ETP

62 CDI signés

663 contrats réalisés

Moyenne d'âge : 44 ans

7,3 % de travailleurs en situation de handicap

94/100 Index de l'égalité professionnelle Femmes - Hommes

Direction immobilière

503 logements et 79 chambres, 58 propriétés de la Fondation

18 résiliations 1 glissement de bail

112 logements pris à bail

300 états des lieux réalisés

Communication et levée de fonds

Outils de communication réalisés : Rapport d'activité, 4 n° du journal, livret d'accueil, flyers, cartes de visite, carte de vœux, identité graphique du séminaire Actualisation site internet avec mise en ligne de 55 actualités et +70 offres d'emploi

Animations réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Chaîne youtube de la Fondation

1 soirée Mécénat et 6 événements organisés avec les secteurs, Relations presse : 6 articles presse / 2 reportages TV

Mécénat

340 949,39 € +215% *

69 662,84 € de dons financiers, 88 871,04 € de dons en nature valorisés, 182 415,50 € mécénat de compétence valorisé

* cette forte évolution s'explique en grande partie par le mécénat de compétence (2 missions à long terme).

La Direction administrative et financière

Missions comptables et financières

31,8 M€ de budget géré pour 12 ESSMS, 2 CPOM, 30 services ou actions subventionnées soit 68 sections analytiques gérées pour assurer l'étanchéité financière

Organisation des moyens des équipes

327 lignes de téléphones mobiles

180 cartes Mooncard mises à disposition des travailleurs sociaux et des jeunes mineur.e.s non accompagné.e.s

Paiement mensuel de 504 loyers et autant de références de livraison d'énergie pour les appartements mis à la disposition des personnes accompagnées

Gestion administrative du parc automobile

100 véhicules

Support informatique

777 tickets d'interventions

500 ordinateurs en service

2024 : une année d'évaluation et d'évolution de l'organisation

Les mouvements importants au sein de l'équipe logement, le bilan mitigé de la coordination coopérative ont nécessité de redéfinir le fonctionnement et les passerelles inter-équipes avec la décision début 2025 de revenir à une coordination plus classique, dotée d'un poste de cadre de direction intervenant en duo avec la directrice.

En effet, cette année encore a été marquée par plusieurs difficultés autour de l'occupation des logements : dégradations, troubles du voisinage qui ont nécessité de quitter certains appartements, reloger des locataires en urgence et définir de nouvelles modalités de fonctionnement autour de l'usage d'habiter.

Car, même si l'accès au logement est le point de départ de cet accompagnement pluridisciplinaire, basé sur l'aller-vers à domicile et les principes du rétablissement, il doit s'inscrire dans la durée dans le cadre d'une occupation paisible.

Les personnes accompagnées étant logées dans le diffus et dans le parc privé auprès de divers propriétaires, il est impératif de garder d'excellentes relations avec les syndicats, les agences immobilières et les bailleurs.

C'est pourquoi des temps de régulation sont désormais institués entre l'équipe accompagnement et l'équipe logement en lien avec la Fondation, afin d'identifier et agir plus en prévention en cas de situation identifiée à risque. Un travail de responsabilisation des locataires sur l'usage d'habiter a également été renforcé sur l'obligation de détenir une assurance habitation, sur des informations et des ateliers ludiques afin de mieux entretenir son logement et limiter les risques d'incendie.

Ces rapprochements ont aussi été l'occasion de rappeler que, sur l'ensemble des locataires, plus de la majorité occupent paisiblement leur logement qui est le point d'entrée d'un travail de stabilisation concernant leurs troubles psychiques, et leurs addictions et leur insertion réussie.

Concernant la reprise d'une activité professionnelle, **30 locataires** ont été accompagnés par le Job coach et ont repris progressivement un emploi, qui participe à l'autonomie par l'obtention de ressources, le travail en équipe.

De nombreuses activités ont également permis de diversifier les accompagnements et de créer des temps de rencontre, de découverte avec les locataires et l'équipe : ateliers logement, basket-ball, marche, ballades avec les animaux de compagnie... ont permis de créer des temps chaleureux et de lien social.

Les locataires du dispositif Un Chez Soi d'Abord Nice sont des personnes en errance, cumulant des troubles psychiques, des addictions et nécessitant un accompagnement médico-social renforcé, logés dans le diffus et accompagnés par le groupement de coopération sociale et médico-sociale Un chez soi d'abord formé par Isatis, la Fondation de Nice et l'association hospitalière Sainte-Marie.



89 Logements
113 Personnes accompagnées
23 Personnes sorties du dispositif
soit 20,35 % de taux de mouvement

RÉALISATIONS

BELLES HISTOIRES

L'association Isatis, l'association hospitalière Sainte-Marie et la Fondation de Nice ont créé en 2019 un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) qui met en place le dispositif un chez soi d'abord à Nice. L'accès direct au logement sans condition de traitement pour des personnes en errance prolongée et présentant des troubles psychiques constitue le point de départ d'un accompagnement intensif, global et pluridisciplinaire basé sur l'aller-vers et la multi-référence. Cet accompagnement vise à rendre les personnes actrices de leur rétablissement.

En 2024, 113 personnes ont été accompagnées.

SI J'Y SUIS ARRIVÉ, TOUT LE MONDE PEUT LE FAIRE !

29/07/2020

Nous rencontrons Leny au CSAPA où il est suivi depuis de nombreuses années. De nationalité française et célibataire, il a 43 ans. C'est un homme affable, qui s'ouvre à nous dès la première rencontre sur son parcours difficile, et les circonstances qui l'ont menées à la rue. À la suite d'une incarcération, il a perdu son emploi puis son logement en pension de famille. Il attend un autre procès qui l'angoisse beaucoup.



Il vit depuis 8 ans dans une tente, dans un campement qu'il a organisé dans une forêt. On sent d'emblée chez lui une farouche indépendance, une malice et une débrouillardise dont il a fait preuve durant tout son accompagnement.

Pendant l'année 2021



Il effectue, avec ou sans notre aide, de nombreuses démarches d'insertion vers l'emploi, s'inscrit à Pôle Emploi, participe à des chantiers à Reprises, dispositif d'insertion professionnelle. Il reprend progressivement confiance en lui, contrôle ses consommations, s'occupe de ses démarches administratives, formule des demandes d'aide très ponctuelles.

24/08/2020



Il emménage rapidement dans un logement dans le quartier de son choix et s'autorise alors à formuler ses projets. Dans son Contrat d'Engagement Réciproque (CER) rédigé en 2021, il souhaite « retravailler pour à nouveau (s)e réintégrer dans la société » et attend de nous un « soutien moral, des encouragements, des avis, des réprimandes si nécessaire ».



Il est toutefois freiné dans ses démarches vers l'emploi par une maladie invalidante, qui le handicape et nécessite de fréquentes hospitalisations. Il est toutefois totalement acteur de ses soins, s'organise directement avec médecin pour le suivi de sa maladie.



Ses objectifs pour 2022, formulés dans son Contrat d'Engagement Réciproque, sont davantage centrés sur la santé et le logement. Il souhaite bénéficier d'opérations dentaires lourdes, d'une opération du genou, suivre une rééducation. Il sollicite notre aide pour ces interventions, car notre accompagnement lui permet de les réaliser en ambulatoire.



En 2022, Leny adopte un chien qu'il a sorti de la rue, et une belle relation s'installe entre eux. Nous apportons à Leny des contacts pour les soins du chien.



En 2023, il traverse une période difficile suite au décès de sa grand-mère à laquelle il était très attaché, mais ceci lui permet de renouer avec sa mère qu'il avait perdue de vue depuis 10 ans. Nous le soutenons dans cette période et continuons d'encourager son autonomie et ses nombreuses démarches.



Le 9/4/24, le bail passe enfin à son nom.

Nos encouragements, la démonstration qu'il se débrouillait sans notre aide ont finalement eu raison de ses réticences. En 2024, il se sent enfin prêt pour reprendre le bail à son nom.



Il a des ressources : il perçoit l'allocation adulte handicapé et l'aide personnelle au logement et est un locataire exemplaire : aucun impayé, aucun trouble de voisinage, l'entretien de son logement, l'assurance d'habitation....

Leny, fier de cette étape, a témoigné sur son parcours dans le cadre d'une assemblée des locataires, menée par l'équipe logement. Il a ainsi exprimé aux autres locataires le déroulé de la mise en œuvre de ce projet et a tenté de les encourager en affirmant : "Si j'y suis arrivé, tout le monde peut le faire".



Le parcours de Leny est un bel exemple d'empowerment, il a été acteur de son changement, de son parcours. Nos coups de pouce ponctuels et le soutien inconditionnel que nous lui avons témoigné ont permis de lever les freins pour réaliser ses objectifs, et il est aujourd'hui locataire en titre de son logement.



Visite d'entreprise des stagiaires de l'ESPO



Premières récoltes des olives, Lou Pantai
Novembre 2024



Défi nuit à la NoFinishLine Monaco,
23.10.2024



Participation à la Nuit des Solidarités,
31.01.2024

LES FAITS MARQUANTS 2024



Médiation animale avec les enfants du domaine de l'Enfance



Journée de solidarité à la Halte de nuit organisée par le lycée des métiers de Magnan, 13.05.2024



Concert caritatif du Choeur des femmes du conservatoire de Vence, 16.03.2024



Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, un accord national étend le bénéfice de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » équivalente à 238 euros brut, aux salariés qui en sont encore injustement exclus depuis 2022. Pour la Fondation, cela concerne 147 salariés sur près de 500 (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux).

Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de la contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance de notre secteur. Hélas, cette revalorisation salariale n'a toujours pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.



SÉGUR
POUR TOUS

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre Directeur administrateur financier prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert.

Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.

Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon de direction des fonctions supports RH et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt :

Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (création d'une Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement à l'emploi des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 à la suite de réductions budgétaires, comme l'équipe mobile emploi.

La non-compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subventions nous ont mis en difficulté et ont entraîné des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi.....).

Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Pour la première fois depuis plusieurs années, nos effectifs diminuent en 2024.

Pour autant nous ne nous résignons pas et nous devons continuer à être créatifs en matière de solidarité !





Défilé des créations d'Alpha Touré,
Juin 2024



Visite de Lou Pantai par des étudiants,
printemps 2024



Expérience casques virtuels, Village-Emploi, Mouans-Sartoux,
07.11.24



Journée mondiale des réfugiés,
26.06.2024



Villages Emploi, Nice,
28.05.2024



Dons de fournitures scolaires par O2 (Agence Vallée du Paillon)

NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES



Les récoltes à Lou Pantai



Créations d'Alpha Touré, jeune M.N.A,
Juin 2024



Forum Entreprises,
Septembre 2024



Chacun participe au jardin



Cérémonie de don d'un véhicule par ENEDIS à la Ressourcerie,
12.07.2024

La reconnaissance de la qualité de l'accompagnement au CHRS, au CSAPA et aux MECS la Guitare et Villa Marie-Ange

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Pour rappel, les évaluations de la qualité des ESSMS ne sont pas des missions d'inspection, ni des contrôles de conformité aux normes. L'évaluation est une démarche qui permet d'apprécier si les moyens mis en œuvre permettent de répondre aux attendus. Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la Haute Autorité de Santé (HAS), s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS, centré sur la personne accompagnée.

Différents aspects de l'accompagnement vont être investigués :

- ✓ Bienveillance et éthique
- ✓ Droits de la personne accompagnée
- ✓ Expression et participation de la personne accompagnée
- ✓ Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- ✓ Accompagnement à l'autonomie
- ✓ Accompagnement à la santé
- ✓ Continuité et fluidité des parcours



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

En 2024, 4 établissements de la Fondation ont été évalués :

- Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, 270 places d'hébergement (juin)
- Le Centre de Soins et d'Accompagnement à la Prévention des Addictions (octobre)
- Les Maisons d'enfants à caractère social de la Guitare qui héberge et accompagne 18 adolescents et jeunes majeurs orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Villa Marie-Ange qui héberge et accompagne 15 adolescentes et jeunes majeures (octobre)

Il en ressort des éléments communs :

Les points forts

- La confiance et la satisfaction des personnes accompagnées dans leur accompagnement,
- Le respect des personnes et une approche bienveillante, une éthique,
- Des équipes mobilisées, impliquées et expertes,
- Un projet favorisant l'autonomie des personnes accompagnées et une approche inclusive dans leur environnement.

Les points d'amélioration :

- La gestion des plaintes et des réclamations,
- Le plan de gestion de crise et de continuité de l'activité qui doit être plus formalisé, communiqué et suivi.

Au final, l'anticipation des évaluations par une bonne préparation de l'équipe de direction a permis aux évaluateurs de constater un engagement fort des professionnels dans leurs missions.

Félicitations à tous !

ULAM, SPEL, APDL, ASLL, derrière ces sigles, des actions concrètes et des résultats probants dans la lutte contre le sans-abrisme

En 2020, nous avons co-construit avec la DDETS les premières équipes mobiles de prévention des expulsions locatives en déclinaison des orientations du plan Logement d'abord 1 (2018-2022) piloté par la DIHAL.

Les actions d'accompagnement au maintien dans le logement de publics en situation de précarité ont pour objectif commun de lutter contre le mal logement et d'éviter la rue à des familles souvent hors de tous radars, submergées par des dettes et qui décrochent face à une décision de justice en termes d'expulsion locative prononcée mais non encore exécutée.

Face aux bons résultats de nos équipes pluridisciplinaires (travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle, travailleurs pairs et travailleur sociojuridique) constituées en binôme

ou trinôme, qui se déplacent au domicile, **65 % des situations suivies** se soldent par une issue positive. En conséquence, l'Etat a demandé à la Fondation d'étendre cette action.

Au départ centrée sur Nice, elle bénéficie aussi désormais aux ménages domiciliés sur l'ensemble du département, qu'ils soient dans le parc privé ou logés chez des bailleurs sociaux.

En effet, faire monter en puissance la politique de prévention des expulsions locatives fut un des axes majeurs du nouveau plan logement d'abord 2 (2023-2027), considéré comme une des réponses efficaces pour réduire les risques de retour à la rue.

C'est ainsi qu'en milieu d'année 2024, la Fondation a recruté un coordinateur et 2 travailleurs sociaux (en sus des 3 travailleurs sociaux déjà existants) pour renforcer l'antenne qui couvre désormais le secteur Ouest du Département.

Les équipes basées dans des locaux de la Fondation à Cannes mutualisent les espaces et les pratiques avec les équipes de Cap entreprise et de Flash emploi déjà sur place créant ainsi une dynamique commune autour de l'accès simultané au logement et l'accès à l'emploi.

L'unité logement d'accompagnement mobile (ULAM) est un service qui regroupe près de 20 professionnels ayant accompagné près de 408 ménages en difficulté pour 680 mesures avec 65 % de solutions positives :

SPEL : Service de Prévention des Expulsions Locatives accompagne des locataires du parc privé, menacés d'expulsion, afin de trouver des solutions et limiter ainsi le recours à l'expulsion.

APDL : Agir Pour les Difficultés Locatives est financé dans le cadre des actions d'accompagnement vers et dans le logement et intervient auprès de ménages logés dans le parc social rencontrant des problèmes de maintien dans un logement (installation, dettes, hygiène, troubles de jouissances)

ASLL : l'accompagnement social lié au logement financé par la Métropole permet d'aider les ménages vulnérables à résoudre des difficultés de logement (accès, maintien, relèvement)


**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

dih **al**
délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

La journée du logement

Le 17 juin 2024, les équipes de l'Unité Logement d'Accompagnement Mobile (ULAM) ont organisé une journée du logement en mobilisant de nombreux partenaires afin d'améliorer l'autonomie des bénéficiaires.

La Maison de l'Habitant de la Métropole a permis d'éclairer les personnes sur le fonctionnement et la priorisation d'une demande de logement social, tout en mettant l'accent sur le contexte local.

Plusieurs personnes ont pu prendre rendez-vous pour un suivi individuel à destination des professionnels avec lesquels l'équipe de l'ULAM travaille une présentation du SIAO qui a permis de décloisonner les pratiques dans l'intérêt des usagers.

Atelier Job dating

Afin de répondre à des difficultés financières que rencontrent de nombreux bénéficiaires, 4 entreprises étaient présentes pour proposer des postes accessibles, notamment dans l'aide à la personne, le nettoyage et le bâtiment.

Cet atelier a été mis en place en partenariat avec le secteur Accès à l'Emploi de la Fondation.

Atelier Reconnect

Les participants ont pu créer et ouvrir des coffres numériques pour centraliser leurs documents administratifs en un lieu sécurisé.

Les éco-ambassadeurs de la Fondation ont proposé un atelier sur les économies d'énergie et l'épicerie solidaire a présenté ses missions de même que notre jardin partagé.

Le bien-être a aussi été abordé avec un atelier Lâcher-prise. Les bénéficiaires se sont extraits de leur quotidien difficile pour pouvoir se poser, réfléchir et échanger.

Ce type d'actions collectives permet des échanges fluides et conviviaux entre tous les participants avec un repas partagé. La journée du logement sera renouvelée en 2025.



Un bénévolat utile pour tous dans la vallée de la Roya

Le domaine d'activité Asile/Insertion a vite repéré chez les demandeurs d'asile une forte demande pour s'occuper utilement même s'il leur est impossible de travailler tant que la procédure administrative n'a pas aboutie.

A l'initiative de l'équipe du secteur de la Roya, une convention de partenariat a été signée fin 2023 avec la Ville de Tende afin de développer le bénévolat des demandeurs d'asile. Strictement encadré par cette convention et par un contrat tripartite, ce bénévolat n'a en aucun cas vocation à pourvoir de manière durable un poste salarié. Les travaux consistent en des missions simples (entretien de la voirie, des espaces verts...).

Un premier contrat a été signé en mars 2024. Le premier bénéficiaire s'est réellement investi dans sa mission, à tel point qu'à l'issue du premier mois, son contrat a été renouvelé et la municipalité a sollicité une autorisation de travail auprès de la préfecture.

Cette expérimentation est aujourd'hui d'ores et déjà en train d'essaimer avec en 2024 deux demandeurs d'asile bénévoles à la mairie de Tende et deux à la mairie de Breil sur Roya.

Des perspectives pour la mise en activité bénévole d'agent d'entretien et de ménage sont envisagées ainsi qu'un partenariat avec la mairie de Puget-Théniers.

A travers ces mises en activités, les demandeurs d'asile se sentent utiles pour la communauté et ont pu aussi poursuivre leur apprentissage de la langue Française.

Une belle initiative !



La recomposition du parc d'hébergement des demandeurs d'asile

En 2024, les services de l'Etat nous ont informés d'une évolution de la typologie des publics demandeurs d'asile désormais moins composée de familles mais plus de personnes isolées. Il nous a été demandé de moduler nos places d'hébergement pour accueillir 30 % de personnes isolées contre 7 % pour la Fondation fin mars, avec un objectif de 50 % fin 2024.

Au vu de la composition de notre parc immobilier dans le moyen et haut pays souvent formé de grandes surfaces, nous avons proposé un plan d'action pour atteindre ces objectifs très ambitieux progressivement. Nous avons choisi d'accompagner plus de publics le temps que des sorties d'hébergement se produisent dans les meilleures conditions, et intégrer de nouveaux demandeurs d'asile en prenant notamment à bail des chambres en renforçant notre partenariat avec ce bailleur (79 logements supplémentaires, en majorité des chambres individuelles.).

Cette opération exceptionnelle de recomposition du parc par son intensité et sa durée réduite, a pu se réaliser grâce à l'engagement sans faille de l'équipe de l'unité asile et de la direction de l'immobilier. Nonobstant ces contraintes, nous avons continué à proposer un accompagnement de qualité malgré la multiplication des troubles psychiques liés aux traumatismes de l'exil, chacun disposant d'un espace privatif dans l'hébergement.

Des crédits disponibles en réserve seront affectés aux surcoûts afin de ne pas fragiliser l'équilibre budgétaire des établissements.

Nous avons ainsi démontré notre capacité d'adaptation en un temps record. Un grand bravo aux équipes !

COACH emploi et logement

L'expérimentation COACH (Co-construire un Accompagnement Complet pour les personnes Hébergées vers l'emploi et le logement) pilotée par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement) a démarré en 2021.

Elle a plusieurs ambitions :

- s'inscrire dans la logique « emploi et logement d'abord »
- proposer un accompagnement renforcé et individualisé vers l'emploi et le logement pour des publics hébergés en CHRS
- décroiser le réseau d'acteurs de l'emploi et du logement/hébergement en accompagnant des publics en situation précaire

La Fondation, cheffe de file à Nice, a recruté un job coach qui met en application la méthode IPS (prise en compte des capacités et des rêves) au profit des personnes hébergées dans 3 CHRS partenaires : celui de la Fondation, du CCAS de Nice et de la Villa Sainte Camille.

4 ans plus tard, il en ressort globalement des taux de sorties en emploi supérieurs à d'autres dispositifs : 45 personnes accompagnées dont 23 ont repris une activité. Avec seulement 4 relogements, la dynamique emploi-logement est encore trop peu visible et doit être accentuée. Pour 2025, il est prévu de renforcer le nombre de job coach et d'accentuer la dynamique de sorties vers le logement en lien avec les acteurs dont le SIAO.

Le travail comme levier de rétablissement

En complément de l'expérimentation COACH emploi/logement auprès des publics des CHRS, la Fondation a élargi, grâce à un financement conjoint de la Métropole Nice Côte d'Azur et de l'ARS, l'expérience du job coach au bénéfice des locataires du dispositif Un chez soi d'abord (UCSD) et des publics suivis par le CR2P (Centre de Réhabilitation Psychosociale de Proximité) du CHU de Nice.

En 2024, 36 personnes ayant des troubles psychiques ont ainsi entamé un parcours d'insertion professionnelle avec le job coach, dont 22 cumulent différents contrats et 1 en contrat de professionnalisation intégrant une formation qualifiante.

Des résultats encourageants qui valident le principe selon lequel le travail constitue un véritable levier de rétablissement.

Carton plein pour l'accès à l'emploi

La Fondation a fait le choix depuis plus de 20 ans de se doter d'un secteur Accès à l'emploi qui repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler.

Les actions de ce secteur sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises
- L'inclusion par l'activité économique
- L'accompagnement vers l'emploi

Nous avons formulé fin octobre 2024, fort d'une expérience nourrie et réussie aussi bien sur la durée, qu'en termes d'accompagnement des bénéficiaires du RSA que de médiation active vers l'entreprise, une réponse à l'appel à projets du département sur l'insertion pour la période 2025-2027 sur 5 thèmes :

- Actions intensives d'accompagnement à la recherche d'emploi pour des bénéficiaires du RSA dans le dispositif depuis plus d'un an,
- Actions permettant d'impulser et de soutenir une démarche d'insertion professionnelle pour les séniors,
- Actions d'accompagnement et de placement à l'emploi de bénéficiaires du RSA ayant une RQTH*,
- Accompagnement des bénéficiaires du RSA en leur proposant des offres d'emploi, sécuriser et pérenniser leur reprise d'emploi,
- Accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA (prioritairement primo entrants dans le dispositif) pour un retour rapide à l'emploi.

Nos propositions ont toutes été retenues par le Département et à moyens financiers constants nous avons réorganisé les services de manière à absorber budgétairement la revalorisation salariale dites « Ségur pour tous » qui devient à partir de 2024 une dépense obligatoire.

Nous sommes très satisfaits de la reconnaissance par le Département de notre expertise même si nous devons désormais réaliser des objectifs revus à la hausse avec des moyens humains en diminution, faute de compensation du Ségur.

Nous exercerons désormais dans tout le département les actions anciennement nommées Appui Intensif Emploi et Redynamisation Séniors.

Nous continuerons en 2025 à envisager l'emploi comme le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Union
européenne

* Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé

Action Emploi Ukraine : clap de fin

Juin 2022

L'Action Emploi Ukraine est mise en place à la demande de l'Etat, pour accompagner des déplacés de guerre ukrainiens dans leur accès à l'emploi.

Une petite équipe mobile de **2 conseillères en insertion professionnelle** a commencé par accompagner 80 familles logées au Centre d'Hébergement d'Urgence Belambra à Grasse en partenariat avec ALC puis des ménages hébergés dans le diffus.

Janvier 2023 - novembre 2024

Une équipe de 6 puis 7 Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) s'est ensuite mobilisée jusqu'à novembre 2024, date à laquelle les services de l'Etat nous ont informés de l'arrêt des crédits dédiés à cette action.

Sur 2 ans et demi, l'équipe a accompagné des ingénieurs, des paysagistes, des psychologues, des artisans ou encore des étudiants, des profils professionnels éclectiques majoritairement des femmes, vers un retour à l'emploi rapide.

Leur méthode : combiner rendez-vous individuels, accompagnement pour l'intégration dans l'entreprise et travailler autour de la reconnaissance du diplôme notamment. L'objectif étant à moyen terme que la famille puisse devenir autonome et soit relogée dans son propre logement malgré de réels freins à l'emploi comme la barrière de la langue, la mobilité et la garde d'enfants.

Depuis le début de cette action destinée à répondre à une situation d'urgence, nous avons fait preuve d'adaptabilité en mobilisant notre expertise et notre réseau en matière d'accès à l'emploi.

L'équipe a brillamment soutenu les déplacés de guerre ukrainiens dans leur recherche d'emploi, avec un enthousiasme et un professionnalisme exemplaires. Même si cette mission a pris fin de manière inattendue, nous avons été impressionnés par la créativité, l'adaptabilité, l'innovation, ainsi que par l'esprit d'entraide et de solidarité qui a régné parmi les membres de l'équipe. Nous souhaitons donc profiter de ce moment pour exprimer notre gratitude et remercier chacun d'entre eux pour leur engagement.

Répartition des contrats :

- 20 créations d'entreprise
- 28 formations
- 79 CDI
- 20 CDI à temps partiel
- 83 CDD +3 mois complet
- 13 CDD -3 mois complet
- 3 CDD +3 mois partiel
- 1 CDD -3 mois partiel
- 2 Contrats vacataires
- 3 Contrats extra
- 3 Missions intérim



Quelques chiffres clés témoignant de cette réussite collective :

- 636 personnes accompagnées dont 224 en 2024
- 311 contrats de travail démarrés dont 176 en 2024

NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

VILLAGES EMPLOI : DEUX ÉVÉNEMENTS RÉUSSIS

Capte ton offre/Capte ton candidat !

Les villages emploi de la Fondation sont désormais une tradition, appréciée par nos partenaires employeurs, ainsi que par les participants.

Organisée le 28 mai au stade des Arboras à Nice grâce au soutien du Stade Niçois et le 7 novembre à la salle Léo Lagrange, à Mouans-Sartoux, il s'agissait d'organiser deux manifestations couvrant tout le territoire du Département.

L'objectif ? Proposer aux recruteurs et aux candidats une manière ludique et innovante de penser l'emploi !

A chaque édition :

près de **300 demandeurs d'emploi inscrits**, la plupart de bénéficiaires du RSA, ainsi **20 à 30 entreprises** + partenaires intérim et insertion.

Diverses activités ont été proposées par l'ensemble des équipes du Secteur Emploi mobilisées dans les différents villages :

- Découvertes avec des casques de réalité virtuelle de métiers
- Village compétence (création de Cv express)
- Cap'te ton offre
- Job dating
- Agences d'intérim
- Chantiers et entreprises d'insertion
- Aides à la reprise d'emploi
- Pour une mobilité facilitée
- Les bons réflexes éco-énergie

39 % de candidats ont décroché un rendez-vous ; **12 %** vont démarrer un contrat de travail.

Le secret du succès ? Des jeux brise-glace, des entretiens sans CV et la mise en avant des savoir-faire et des savoir-être des candidats.

2025 permettra de renouveler ces évènements fédérateurs comme les rendez-vous désormais incontournables des recruteurs et demandeurs d'emploi du département.



Un monde d'opportunités
dans lequel personne
n'est hors-jeu !



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Coopération Université/Fondation : l'expérimentation du mandat numérique en matière d'activation d'une prestation sociale

En 2021, la Fondation de Nice s'était associée avec l'Université Côte d'Azur (UCA) dans la publication d'un livre blanc : La digitalisation du service public pour une éthique numérique inclusive, proposant 10 préconisations en faveur de cette ambition.

En 2024 face aux enjeux de la dématérialisation pour les publics en situation de précarité, notre engagement avec UCA s'est poursuivi avec une nouvelle recherche-action, associant la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), en vue d'expérimenter en lien avec nos travailleurs sociaux une procédure de mandatement pour acquérir ou actualiser un droit social. L'objectif étant de lutter contre le non-recours lié à l'illectronisme. Une étude de terrain, portée par des chercheurs en droit et en sociologie de l'UCA, a été lancée afin de relever avantages et inconvénients dans le cadre du dispositif Aidants Connect dans un premier temps.

En novembre 2024, la demande d'habilitation de la Fondation a été acceptée suivie d'une formation de 12 aidants, travailleurs sociaux, éducateurs et conseillers en insertion professionnelle qui bénéficieront d'un mandat spécifique pour pouvoir agir à la place de l'usager dans un cadre juridique légal.

Une première restitution sera effectuée en juin.

Cette expérimentation a pu être mise en place grâce au soutien d'Alain Benedetti, Chargé de mission numérique, dans le cadre d'un mécénat de compétence de BNP Paribas de 18 mois.

Témoignage d'Alain Benedetti

« Cette mission, rendue possible par mon employeur BNP Paribas, a été très enrichissante pour moi en termes de valeurs humaines et d'impact social auprès des plus précaires, venant couronner une carrière professionnelle dense et variée dans un établissement bancaire. Pendant 18 mois, j'ai mené plusieurs projets sur le numérique dont l'animation du réseau des 9 référents numériques et la création d'un outil dispositif expérimental de partage de connaissances et d'outils communs pour fluidifier la communication interne. Le projet Aidants Connect était le projet majeur de ma mission car au bénéfice des personnes accompagnées en situation de fracture numérique. C'est une étape supplémentaire qui nous permet de placer l'accompagnement de nos travailleurs sociaux dans un cadre légal et sécurisé et d'améliorer l'accès aux droits des publics les plus démunis. »



La petite enfance intègre le secteur Enfance Jeunesse Famille

Le secteur apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Il réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il a su répondre en 2024 à des demandes urgentes afin d'accueillir des enfants de moins de 6 ans et pérenniser l'hébergement de jeunes mamans MNA avec leurs bébés.

Une nouvelle répartition des âges avec l'accueil d'enfants de 3 à 6 ans à La Trinité :

Un travail collectif et participatif a été mené en 2024 et a abouti à une évolution de l'offre d'accueil au sein des deux maisons d'enfants à caractère social du domaine de la Trinité à savoir :

Maison de l'Enfance de la Trinité : 2 groupes

- 10 enfants de 3 à 7 ans
- 9 enfants de 8 à 10 ans plus une place de repli pour le placement à domicile

Les Cerisiers :

- 18 enfants de 10 à 14 ans

En parallèle de cette réorganisation motivée par une meilleure répartition des âges en fonction de la configuration des locaux, il a été intégré l'accueil d'enfants dès 3 ans.

Cet accompagnement est spécifique et a nécessité des aménagements de locaux, et de nouvelles compétences.

Les équipes ont été renforcées par des professionnels spécialisés de la petite enfance : 2 auxiliaires puéricultrices et une éducatrice de jeunes enfants. Il a fallu mettre en conformité les espaces et sécuriser l'environnement de ces enfants (main courante pour les escaliers, anti-pince doigts, lits adaptés...etc.). 4 enfants de 3 ans sont désormais accueillis dans le groupe "des loulous", facilitant ainsi la prise en charge des fratries.

Les chambres ont également été personnalisées et repeintes par les éducateurs en fonction des souhaits des enfants. Ces profonds changements ont été accompagnés et ont engagé une nouvelle dynamique sur le domaine.



Les jeunes mamans MNA* et leurs bébés

D'abord expérimental, cet accueil démarre en décembre 2023. En juin 2024, l'accueil de ces 3 jeunes mamans et leurs enfants est pérennisé au sein du service MNA* dans un appartement de 4 pièces à Nice.

L'accueil se veut inclusif, en répondant à la fois aux besoins spécifiques des enfants mais aussi de leurs mères mineures qui découvrent cette nouvelle cohabitation.

Malgré des inquiétudes liées à l'accompagnement nouveau de bébés, les travailleurs sociaux se sont investis et ont démontré une vraie force d'adaptation. Ils ont cherché avant tout à favoriser un climat de confiance et veiller à assurer le suivi médical et administratif. Un mode de garde a déjà été trouvé pour les 3 bébés, ce qui permettra à leur mère de se concentrer davantage sur un projet professionnel.

Le caractère innovant de cette accompagnement spécifique au sein du service MNA a été pointé comme remarquable lors de l'évaluation.

Ces belles réussites en 2024 pour le secteur, démontrent une vraie agilité et une capacité à s'adapter pour répondre aux besoins et assurer la sécurité, l'accueil et le bon développement de tous quel que soit l'âge.



* MNA : Mineur non-accompagné

C'est reparti pour Lou Pantai !

Notre tiers lieu alimentaire et durable regroupe une épicerie solidaire, une épicerie itinérante et un jardin déploie son activité au domaine de l'Enfance à la Trinité.

Souvenez-vous, nous avons quitté Vence fin 2022 avant de nous installer sur ce grand terrain de 18 000 m² à la Trinité, propriété de la CAF. Après divers aménagements, Lou Pantai a eu sa première saison de récolte lors de l'été 2024 ! C'est une véritable corne d'abondance qui s'est offerte et nous avons pu récolter des tomates, courgettes, aubergines, haricots verts, poivrons, figues.... Au total, cette surface cultivée aura produit **407 kg** de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, résultat d'autant plus remarquable que ces terres sont restées très longtemps à l'abandon. Ces fruits et légumes ont été mis à la disposition des consomm'acteurs de l'épicerie solidaire.

Les activités de découverte et d'éducation à l'environnement ont également battu leur plein au rythme des saisons, dans le but de favoriser des comportements plus éco-responsables, pour tous les publics de la Fondation : journée "antigaspi" durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, ateliers sur l'environnement animés par les Petits Débrouillards, ateliers couture pour donner une seconde vie aux textiles, ateliers de production de cosmétiques écoresponsables.

Les activités socio-culturelles ont également été nombreuses en 2024 avec des braderies, des animations pour la rentrée scolaire et durant les périodes de vacances scolaires (ateliers pour halloween, fêtes de fin d'année, chasses aux œufs, etc.), une journée bien être en partenariat avec l'association « elle et lui », la participation au concours Défi d'un Défilé.



NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

L'épicerie solidaire a reçu plus de **600 personnes** et multiplié les collectes en magasin en 2024, l'épicerie itinérante vient en aide à **177 personnes** – dont 109 enfants - dans la Vallée de la Roya.

Le modèle économique du projet est en voie de stabilisation, avec des financements de la DREETS et de la CAF et le développement d'activités génératrices de revenus avec la vente de 32 buffets en livraison réalisés par l'épicerie.

Un véritable cercle vertueux qui, du jardin à l'épicerie, de la graine semée au produit prêt à consommer, par la rencontre et la sensibilisation, permet de lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire et favoriser la mixité sociale des personnes accompagnées par la Fondation.



Une année de développement du mécénat et de la générosité

En 2024, la Fondation a bénéficié de nombreux soutiens de la part de donateurs : particuliers, fondations ou entreprises : toutes et tous se sont engagé.e.s à nos côtés.

Dons financiers, en nature ou mécénat de compétence : **plus de 340 000 €** ont participé à la continuité de nos actions et à l'innovation qui est au cœur de nos pratiques.

Ces soutiens jouent un rôle important pour nous aider à refuser ensemble la fatalité de l'exclusion mais aussi participent à changer les représentations négatives sur la pauvreté.



Origine des dons

37% Particuliers / Associations

63% Entreprises / Fondations d'entreprises

Faire un don :



Le rendez-vous du mécénat #01 / 19 septembre 2024

Cet événement souhaitait renouveler le format traditionnel de la soirée mécénat dans le cadre enchanteur du jardin Lou Pantai à la Trinité.

Près d'une trentaine d'entreprises étaient présentes pour affirmer leurs engagements à nos côtés.

C'est un type d'événement que nous souhaitons renouveler pour sensibiliser nos partenaires et consolider notre communauté de soutiens des acteurs économiques du territoire. Rendez-vous en 2025 !



Quelques exemples d'actions et projets soutenus



Actions d'inclusion par l'activité économique

De nombreuses entreprises et fondations d'entreprises ont soutenu nos actions en faveur des personnes éloignées du marché du travail :

- Dons de matériels et d'un véhicule utilitaire pour notre Ressourcerie
- Financement d'un nouveau camion pour notre entreprise d'insertion : **50 % de chantiers en plus**
- Soutien financier de nos dispositifs comme Premières Heures en Chantier ou notre Atelier d'Adaptation à la Vie Active



Mécénat de compétence

Tout au long de l'année, des collaborateurs d'entreprises partenaires ont partagé les savoir-faire et se sont engagés à nous aider dans nos actions que ce soit dans des missions Coup de pouce (jardin Lou Pantai, Ressourcerie, Collectes alimentaires ou ateliers CV...) ou des missions de longue durée dans (soutien scolaire, numérique, aménagement architectural).



Aider des enfants à mieux grandir

Nos actions auprès des enfants et jeunes bénéficient de soutiens de donateurs et associations caritatives dans l'amélioration de leur cadre de vie et pour leur permettre de partir en vacances.



La Halte de Nuit

Une campagne de dons a été lancée en 2024 pour nous aider à continuer à assurer ce que nous considérons comme les fondamentaux de l'accueil d'urgence : hygiène, sommeil et repas.

Grâce aux dons d'entreprises et de particuliers,

ce sont près de **3800 repas** qui ont été servis aux personnes accueillies.



Atelier pour les tout petits à Lou Pantaj,
mars 2024



Atelier dans le cadre de la semaine de réduction des déchets,
novembre 2024



Participation des équipes Accès à l'emploi au Forum
Emploi Handicap,
23.03.2024



L'équipe de la Fondation, Prom Classique,
07.01.2024



Une rencontre étonnante, médiation familiale,
été 2024



Don de matériel par Resistex,
Juin 2024



Alpha Touré, un jeune M.N.A Créateur



Atelier Cuisine VIP à Lou Pantäi,
13.11.2024



Le PAD et le Lieu Ressource en force à la NoFinishLine Nice,
Printemps 2024



Matinée Emploi à la Halte de Nuit,
28.02.2024



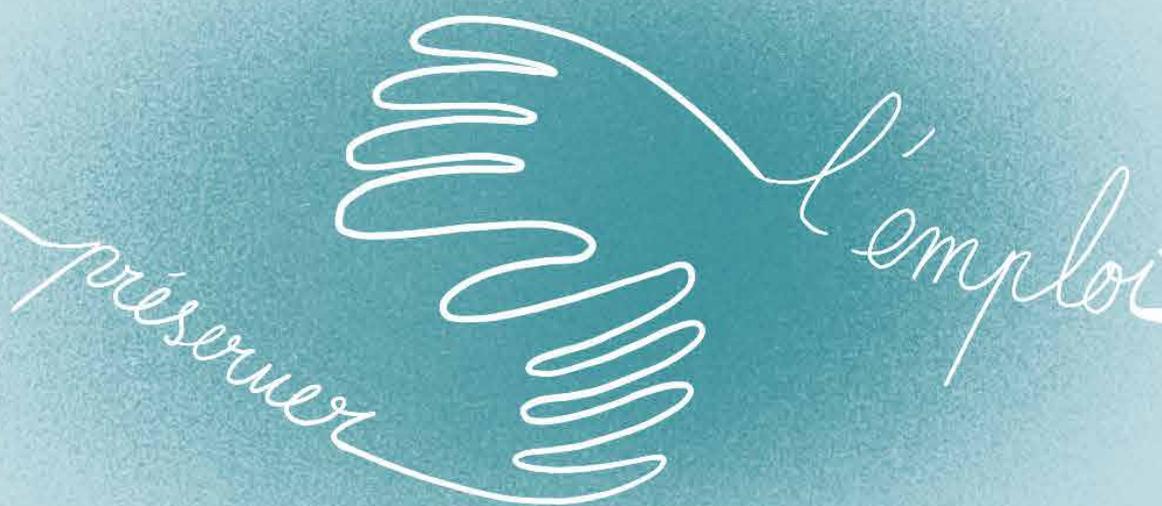
Opération cuisines solidaires à la Halte de Nuit,
26.03.2024



Villages Emploi, Mouans-Sartoux,
07.11.2024

PERSPECTIVES 2025

Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions :
obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros
à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits
supplémentaires pour 2025.



Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social
avec le départ à la retraite du directeur administratif et financier en 2026,
le déploiement de logiciels métiers sur les RH, la dématérialisation du circuit
de la facture.



Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi d'abord Jeunes, accueil durable et bénévole d'enfants placés chez des tiers, meilleure prise en compte du vieillissement et de la précarité en sortie de la Halte de nuit (en collaboration avec un EHPAD...).



Déployer des actions concrètes en vue d'accroître des comportements plus éco-responsables.

En 2023, les produits d'exploitation sont en augmentation
+ 3% pour un montant de plus de **31 M€**.

Les concours publics (financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS) s'élèvent à **18,1 M€** et représentent **57 %** des financements.

On constate une augmentation de **5 %**. L'impact en année pleine de l'ouverture en 2023 des Cerisiers, Maison d'enfants à caractère social à la Trinité, et l'augmentation de places d'hébergements pour mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA), expliquent l'augmentation des financements du département 06. L'augmentation des dotations de l'ARS correspond à des crédits non reconductibles attribués au CSAPA.

Les subventions représentent **39 %** des financements, pour un montant de **12,4 M€** elles sont en légère augmentation. La fin de certaines actions entraîne une diminution (PIC BPI, hébergement citoyen et accès à l'emploi des personnes déplacées d'Ukraine). Des baisses de financement concernent également d'autres dispositifs, mais elles sont compensées par des financements supplémentaires notamment pour le Lieu Ressource et la Plateforme Mobilité (Fonds Social Européen), et les actions d'insertion du secteur Accès à l'emploi (département 06).

Les prestations et ventes à hauteur de **475 K€** sont légèrement en diminution.

L'année a été marquée par **la mise en place de la revalorisation salariale relative à l'extension du Ségur** (Accord du 4 juin 2024), sans pour autant obtenir la totalité des financements, soit **une charge non compensée d'environ 537 K€**. La masse salariale est ainsi en augmentation de plus de **3 %**.

Le mécénat

Dons financiers : **69 662,84 €**

Dons en nature : **88 871,04 €**

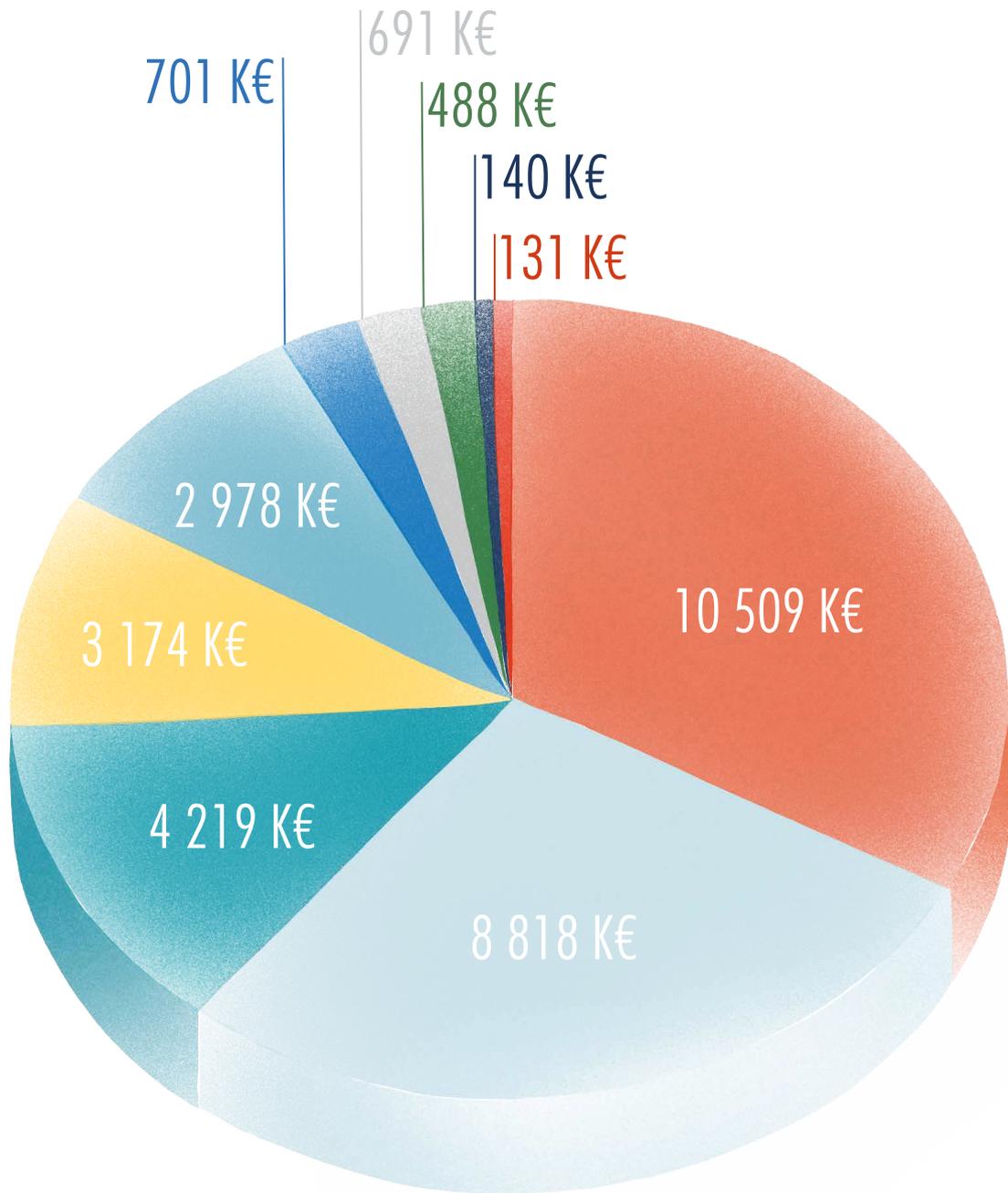
Mécénat de compétence : **182 415,50 €**

Cette forte évolution s'explique en grande partie par le mécénat de compétence (2 missions à long terme).

- 13 missions coups de pouce
- 2 missions longues

ÉTATS FINANCIERS

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS 2024



- Etat Cohésion Sociale
- Département des Alpes Maritimes (ASE)
- Etat Agence Régionale de Santé
- Département des Alpes Maritimes (Insertion)
- Fond Social Européen
- Métropole Côte d'Azur
- Participations dont CAF
- Ventes et Prestations
- Ville de Nice
- Divers

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration débat et décide des orientations de la Fondation.

Il est garant du respect des valeurs et du développement cohérent de la Fondation.

Il dispose du pouvoir hiérarchique qui correspond à sa responsabilité générale.

Il adopte les budgets prévisionnels, approuve les comptes consolidés et les plans pluriannuels d'investissements.

Des administratrices et administrateurs ou des conseillers techniques assurent une délégation auprès de chaque secteur et du siège, dans le but de faciliter l'écoute et la relation, de promouvoir et d'expliquer le projet de la Fondation.

Le conseil d'administration est composé de membres de droit, de membres fondateurs et de membres cooptés.

Il s'est également adjoint des conseillers techniques fortement impliqués dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

Composition du conseil d'Administration au 31 décembre 2024

Les membres de droit

Représentant du ministre
de l'Intérieur

Représentant du ministre de l'Éducation
nationale, de la Jeunesse et des Sports

Représentant du ministre de la
Solidarité et de la Santé

Les membres fondateurs



Marie-Dominique Saillet
Présidente



Jean Ozenda
Vice-président
Délégué aux affaires immobilières
et aux travaux



Yves Courmes
Trésorier
Administrateur Délégué
aux Affaires comptables et financières



Bernard Delage
Secrétaire
Délégué au secteur Accès à l'Emploi

Les membres cooptés



Rolland Baldelli
Administrateur
Délégué au secteur
Enfance-Jeunesse-Familles



Gérard Chatelier
Délégué au secteur
Enfance-Jeunesse-Familles



Nathalie Guerini
Déléguée au secteur
Accompagnement
social et médico-social



Pauline Gadd
Déléguée au secteur
Accès à l'emploi

Les conseillers techniques



Brigitte Bracco
Déléguée au secteur
Accompagnement social et médico-social

Les administrateurs honoraires



Jean Quentric

CASAB

En 2024, la Commission d'appui et de soutien aux associations bénévoles a participé l'achat de matériels de l'association Repair Café grâce à un soutien financier de 4 500€.

REPAIR
CAFÉ
NICE

Notre projet fondateur

- Refuser la fatalité de l'exclusion
- Apporter un soutien et une écoute, protéger, favoriser l'autonomie

Nos valeurs

- Reconnaître la dignité incontestable de tout être humain
- Respecter les droits et reconnaître les capacités de la personne vulnérable
- Favoriser l'expression de la solidarité
- Lutter contre les discriminations

Notre vision

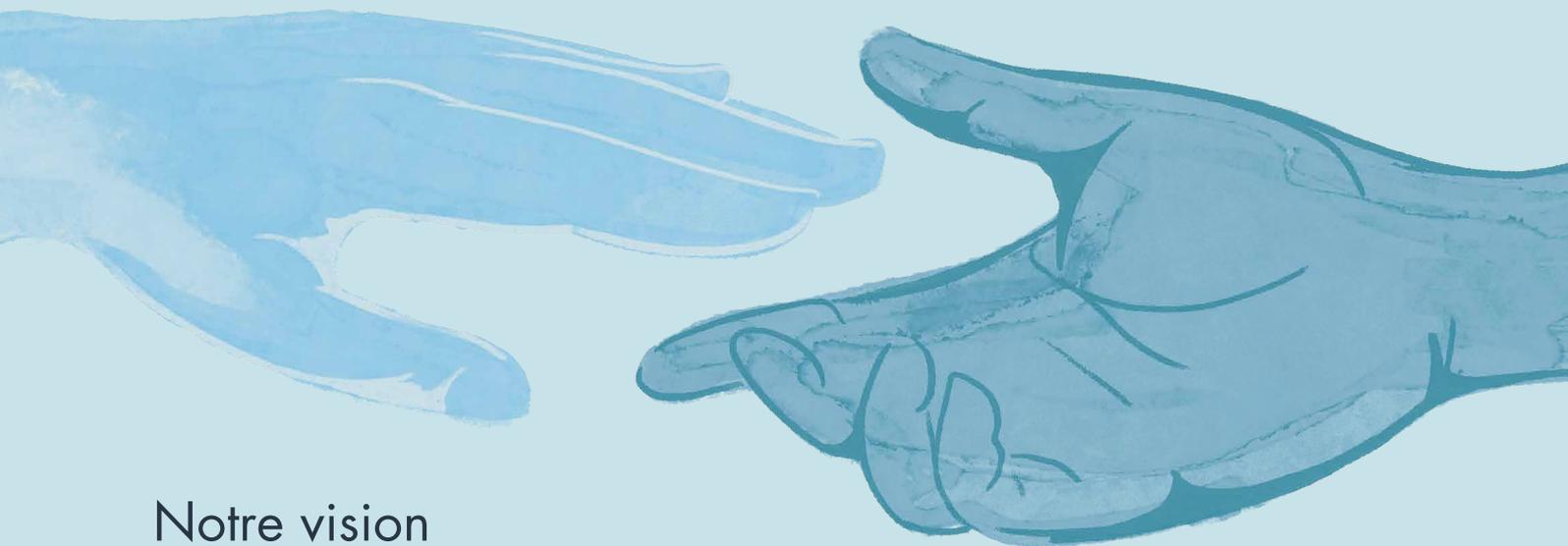
- Changer les représentations négatives sur la pauvreté
- Expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes
- Mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie

Notre ambition

- Développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées afin de les rendre plus épanouies et autonomes

Notre territoire d'actions

- Département des Alpes-Maritimes



Les orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir (DPA)

Objectifs visés :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en l'axant sur la prise de décisions en intelligence collective
- Favoriser des comportements et des achats plus éco-responsables



L'innovation sociale

Objectifs visés :

- Poursuivre et intensifier des approches recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et les actions à mener afin de mieux répondre aux besoins des publics les plus vulnérables
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation et l'initiative et en évaluer les effets





Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.